Image not found or type unknown

Achat immobilier et bon de visite

Par **borsdegard**, le **06/04/2010** à **15:39**

Bonjour,
j'ai visite un bien immobilier via une agence qui m'a fait signer un bon de visite
quelques jours plus tard j'ai vu sur un site d'annonces de particulier le même bien mis en vente directement par le propriétaire et bien moins cher
ais je le droit de contacter et traiter directement avec le propriétaire pour l'achat de ce bien?
merci de votre reponse

Par **fabienne034**, le **06/04/2010** à **16:27**

Bonjour,

normalement non !

la jurisprudence l'admet quand quelques semaines sont passées et que le bien est bien moins cher

l'agent immobilier n'a alors pas fait son travail

pour tout savoir sur la vente immobilière:

http://www.fbls.net/modelevente.htm

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés